

POURQUOI ?

Les plateformes d'accompagnement et de répit sont issues du Plan Alzheimer 2008-2012 et sont financées par l'Agence Régionale de Santé et soutenues par les Conseils Départementaux.

Ces plateformes offrent un lieu de convivialité pour lutter contre l'isolement et favoriser la poursuite de la vie à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Elles travaillent en collaboration avec tous les partenaires de territoire et contribuent à la reconnaissance du rôle d'aidant.

Grâce à ce réseau, les plateformes ont des connaissances approfondies des aides disponibles pour aider les aidants.



Le territoire d'intervention de la Maison d'Aloïs :



La Maison d'Aloïs est un service géré par l'APAHM et co-porté par la maison de famille St Augustin



Département Autonomie

Maintien à Domicile - Aide aux Aidants

Maison d'Aloïs

Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants familiaux



maison d'aloïs

La Maison d'Aloïs

ZAC de la Croix Rouge, RD 110

Rue du Millenium

59 380 SOCX

03.28.62.88.46

maisondalois@apahm-asso.fr

www.apahm.com



MAJ 17.09.2020

Service communication Julie GRAVE 03.61.60.21.60

communication@apahm-asso.fr

POUR QUI ?

Les Aidants Familiaux

- des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie
- des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée
- des personnes atteintes de la maladie de Parkinson
- des personnes atteintes de la sclérose en plaques



QUOI ?

Des informations sur les aides et services

Un accompagnement individuel par une infirmière ou une psychologue

Du répit à domicile

Des formations...

Des journées à thèmes...

Des activités de resocialisation

Des sorties..

Des activités de loisirs...

Des séjours vacances...

....

► **Chaque mois un planning d'activités est proposé par la Maison d'Aloïs.**

OÙ ?

Venez rencontrer l'équipe de la Maison d'Aloïs

ZAC de la Croix Rouge, RD 110
Rue du Millenium
à Socx

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, l'équipe peut aussi se déplacer à votre domicile.

QUAND ?

C'est quand vous voulez !

La Maison d'Aloïs est ouverte chaque après-midi du lundi au vendredi de 14h à 17h

L'équipe peut fixer des rdv individuels en dehors de ces créneaux.

L'équipe de la Maison d'Aloïs propose une permanence 1 samedi matin/mois

JE SUIS AIDANT SI J'ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN UNE PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE

